E) Echange international et économie d'échelle.

Des rendements croissants peuvent être obtenus en cas d'économie d'échelle : l'augmentation de la taille de la firme (ou du secteur économique) peuvent produire une baisse du prix de revient unitaire quand la taille de la production augmente. Dans ce cas la spécialisation d'un pays ne dépend plus de sa dotation factorielle initiale mais de la taille de sa production, et parfois seulement de l'antériorité de sa spécialisation. Cela peut alors justifier un protectionnisme ou une politique industrielle volontariste, puisque l'avantage comparatif relève d'une construction et non d'une donnée de départ.

F) Echanges de différenciation

Une contribution importante de <u>P. Krugman</u> à la science économique est l'analyse de l'impact des économies d'échelle dans le commerce international. Krugman remarque que l'essentiel du commerce international n'est pas nord-sud avec des termes inégaux mais bien nord-nord et que les biens échangés sont très similaires : la Suède exporte ses Volvo vers l'Allemagne qui lui vend des BMW.

Son explication, proposée en 1979, dans un article paru dans le *Journal of International Economics*, part du constat que les consommateurs préfèrent la diversité ce qui explique la coexistence de différents modèles de voitures et de constructeurs, comme Volvo et BMW là où la théorie classique suppose une spécialisation des économies respectives. Cette logique explique pourquoi il y a spécialisation par marque au lieu de spécialisation par produit.

Cela donnera lieu à un nouveau domaine d'étude du commerce international, celui des échanges de différenciation ou échanges intra-branches.

G) Le commerce intra firmes

Le commerce intra firme bien que difficile à mesurer représenterait plus d'un tiers du commerce mondial de biens et services. Les déterminants de l'échange international renvoient alors dans cette configuration non à des dotations factorielles du pays considéré mais à des décisions d'IDE des FMN.

H) Oligopoles et théorie des jeux.

La théorie économique s'éloigne aussi de l'hypothèse traditionnelle de la concurrence pure et parfaite dans un souci de réalisme, vu l'évolution des grands marché mondiaux (automobiles, informatique...)

Le cas de l'industrie aéronautique civile constitue un exemple de ce genre d'approche avec les matrices de décisions des 2 acteurs que sont Boeing et Airbus dans le cadre d'un duopole mondial.

En cas d'absence de concurrence pure et parfaite l'intérêt de la nation n'est plus de laisser-faire le marché mais de défendre ses « champions nationaux ».

I) Renouveau des thèses protectionnistes.

1) Le niveau du déficit commercial (américain) peut devenir insupportable. La question n'est pas théorique : aujourd'hui le déficit de la balance courante américaine atteint le niveau impressionnant de 800 milliards de dollars.

Rappelons l'accumulation de pratiques néo-protectionnistes face aux déficits persistants : retour du bilatéralisme commercial, défense agressive de secteurs en difficulté par le recours à l'antidumping, pressions sur la Chine pour réévaluer le Yuan qui s'y refuse pour l'instant, montée des thématiques du patriotisme économique. En effet, que se passe-t-il si un pays détient en abondance du travail qualifié et non qualifié, s'il est présent dans les secteurs high-tech et low-tech et si de plus il détient en abondance des facteurs travail et capital. Ne peut-il y avoir, dans un tel cas, perte globale de bien-être et non gain global à l'échange ? Cette question soulevée par Paul Samuelson est aujourd'hui en effet la question centrale. Deux écoles s'affrontent aux Etats-Unis sur fond de délocalisations industrielles et tertiaires.

La réponse classique est que d'une part les Etats-Unis gardent un avantage décisif en matière de systèmes techniques complexes et de secteurs intenses en capital et que d'autre part ils devraient dans le futur exporter leurs services.

Pour Paul Samuelson, les gains en bien-être collectif ne sont rendus possibles par l'échange que pour autant qu'il y a avantage comparatif et spécialisation, c'est-à-dire que chaque pays doit fabriquer ce qu'il sait faire le mieux ou le moins mal. Mais si les secteurs manufacturiers intensifs en travail non qualifié puis qualifié sont progressivement délocalisés en Chine et dans les nouveaux pays émergents cela pose des problèmes aigus de spécialisation pour les pays développés. Dans cette hypothèse où l'on fait jouer les avantages absolus et non plus les avantages comparatifs, il y a non seulement baisse du prix moyen des facteurs (par exemple du travail qualifié) et des biens et donc perte de bien-être collectif, mais bénéfice unilatéral à l'échange. D'une part comme le commerce de produits manufacturés représente encore près de 70% du commerce mondial, que peuvent exporter des pays développés comme les Etats Unis pour financer leurs importations ? D'autre part certaines activités de services ont aussi commencé à être délocalisées.

Cette désertification économique des Etats-Unis est certes possible pour <u>J. Bhagwati</u> mais contraire à la dynamique observée des spécialisations. La théorie de l'avantage comparatif doit être selon lui sans cesse affinée. S'il est vrai qu'un pays comme la Chine monte en gamme dans les produits fabriqués, s'il devient même un exportateur de hightech, les Etats Unis et l'Europe par rapport à la Chine continuent à avoir un avantage relatif dans le « haut de gamme », les « systèmes techniques » à forte intensité en capital et en travail qualifié. De même s'il est vrai que l'on observe un rapide développement des exportations de services informatiques indiens et une délocalisation accélérée des services aux entreprises, on observe simultanément une hégémonie américaine indiscutée dans l'édition de logiciels ou dans les services à très forte valeur ajoutée. La dynamique de la spécialisation obéit donc à une spécialisation intra-branche sans cesse plus fine. Rien dès lors ne vient, selon Bhagwati, justifier la thèse d'une fin programmée des spécialisations basée sur les avantages comparatifs.

2) Le marché n'oriente pas spontanément les économies nationales vers les spécialisations les plus efficientes à long terme. Critiques de la théorie standart : la mondialisation a été présentée d'abord comme un développement de l'internationalisation des échanges, puis d'une intégration de l'économie mondiale fondée sur la théorie des avantages comparatifs. Selon cette théorie en se spécialisant dans les biens et services

pour lesquels un pays a un avantage relatif il contribue au bien-être collectif tout en rendant sa propre économie plus efficace.

Mais la libéralisation des échanges n'est pas la condition décisive du décollage économique comme le fait remarquer J. Stiglitz. En effet, on ne voit pas comment un pays spécialisé dans la culture du riz peut devenir en une génération ou deux le champion du monde de l'Internet mobile (La Corée du Sud) ou comment des pays peuvent décoller en s'en remettant aux seuls mécanismes de l'échange sans entraves. Le développement économique n'est pas le produit mécanique de la libéralisation des échanges. Les stratégies de développement extraverti du Japon, puis des « dragons » et enfin de la Chine aujourd'hui obéissent au même modèle : développement des industries exportatrices fondées sur un faible coût du travail, maintien d'une protection intérieure pour rattraper les pays développés tout en collectant des ressources fiscales utiles au financement de services publics, montée en gamme dans la spécialisation, libéralisation progressive du marché domestique et relais pris par la consommation dans la croissance. Sans protection de « l'infant economy » pas de décollage selon Stiglitz.

3) Préserver la puissance industrielle et donc militaire et politique des vieux pays industriels face aux émergents : néo-mercantilisme, car le mercantilisme est inefficace contre le déplacement des capitaux.

Face aux mouvements d'externalisation notamment dans le domaine des services au profit de l'Inde nombre de pays introduisent des clauses anti-délocalisations. Par ailleurs comme on a pu le voir avec les affaires Dubai Ports (tentatives de rachat d'une société gérant les ports de New York, Philadelphie, Baltimore, La Nouvelle-Orléans, Miami et Newark) et Cnooc (Groupe chinois secteur énergie), le Congrès américain a de plus en plus souvent la tentation d'interdire la cession d'actifs américains pour des raisons de « sécurité nationale » de « protection d'industries stratégiques » voire de « lutte contre le terrorisme ». Dans un article récent, Felix Rohatyn, ancien banquier et ancien ambassadeur en appelle même à une stratégie euro-américaine de protection des actifs sensibles. En fait la montée en puissance des multinationales émergentes, les considérables ressources financières de la Chine, de la Russie et du monde arabe, vont demain avoir un effet sur le contrôle des multinationales européennes ou américaines.

- 4) Le libre-échange créateur d'inégalités dans les sociétés occidentales. Dans les années 1990, les travaux de P. Krugman s'orientent vers la croissance des inégalités de revenus engendrée par la « nouvelle économie » américaine des années 1990 ; dans *The Age of Diminished Expectations*, il en attribue la cause, partiellement à des changements technologiques (et pas à la mondialisation) mais aussi et surtout à l'affaiblissement de l'État-providence depuis les années Reagan. Mais selon R. Reich, dans les pays développés, le fossé s'élargit entre une minorité " les manipulateurs de symboles " qui valorise ses compétences à l'échelle de la planète, et les travailleurs " routiniers " soumis à la concurrence mondiale.
- 5) Dernière ligne d'attaque de la mondialisation actuelle : la crise mondiale serait provoquée par le libre-échange à cause de la réduction de la demande qu'elle provoque, la demande supplémentaire des émergents ne compensant pas la baisse de la demande des

pays développés. Le libre échange est à l'origine d'un dumping salarial, social et écologique ; la compression des salaires entraîne la remise en cause de la consommation de masse ; l'insuffisance de la demande des ménages des pays riches est un temps compensée par l'emprunt (cf USA), mais finalement débouche sur la crise (subprime). Oubli de Keynes et de Marx ?

Conclusion:

Le libre-échange ne s'est pas imposé par ses seules vertus théoriques. Le consensus pour la libéralisation des échanges a été bâti après-guerre sur la base de l'expérience catastrophique des années 30 et sur la croissance continue d'après-guerre. Les cycles du GATT l'ont consolidé. La légitimité par les résultats est ce qui soutient aujourd'hui l'entreprise de libéralisation. Si cette entreprise venait à être associée durablement avec le déclin de la prospérité des pays développés, la perte de contrôle des champions nationaux, un renforcement des inégalités, alors il y a fort à parier que les coalitions libre-échangistes se désintégreraient. Solution : un protectionnisme « intelligent » au niveau de l'Europe ? (Le protectionnisme national est idiot car intenable), à l'encontre de ceux qui n'ont pas les mêmes normes que nous : Chine Brésil... Limites : échanges intra européens sont les plus importants et pourtant ne relèvent pas d'un protectionnisme (quid des PECO ?). Mesures de rétorsion possible, risque de guerre commerciale, (cf 1929), prélude au durcissement des relations internationales ?